



TERRITOIRE. L'assemblée compte 46,2 % de femmes

Ceser : difficile parité

Le nouveau Conseil économique, social et environnemental régional fait l'objet d'un recours contentieux.

La nouvelle assemblée du Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) est installée aujourd'hui par la préfète de Région, Nicole Klein, dans l'hémicycle de l'Hôtel de Région des Pays de la Loire, à Nantes. Ses 120 membres, représentant à tiers égaux les organisations patronales, les syndicats de salariés et le monde associatif auxquels s'ajoutent six personnes qualifiées nommées par la préfète éliront leur président. Deux candidats sont en lice : Jacques Bodreau (Medef), chef d'entreprise nantais, candidat du collège patronal, et le Vendéen Jacques Bordron (CFDT), candidat du collège salariés. Mais alors qu'elle n'est pas encore ins-



Les femmes restent minoritaires au sein du Ceser. Photo archives PO-XB

tallée, la nouvelle assemblée consultative fait déjà l'objet d'un recours hiérarchique, déposé par une ancienne membre non retenue pour cette mandature. Elle dénonce l'absence de parité pour les six personnes nommées par la préfète. « Dans le souci de parité, j'ai nommé cinq femmes et un homme. Mais effectivement, l'écart entre les hommes et les femmes ne doit pas être supé-

rieur à un », explique Nicole Klein qui assure avoir veillé « au renouvellement, au rajeunissement et à la parité ». Cette dernière reste toujours difficile à atteindre. Sur les 120 membres, le Ceser compte 46,2 % de femmes (contre 40 % dans la précédente assemblée). Et sur les 56 nouveaux membres, 28 femmes sont des femmes.

Dominique Bloyet